



Association forestière de la vallée de la Bruche

Président : Monsieur Jacques SCHMITTBUHL

BULLETIN D'ADHESION

Pour les propriétaires possédant une surface inférieure à 10 hectares

Je soussigné,

Mme – M. : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Téléphone : Portable :

Courriel : _____ @ _____

1. Demande l'adhésion :

- A l'Association Forestière de la Vallée de la Bruche.
- A Forestiers d'ALSACE (Fédération régionale des associations forestières).
- Au Syndicat des Forestiers Privés d'ALSACE qui me fera bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile de groupe (GROUPAMA ALSACE).

2. Déclare pour l'année 2016, les surfaces de parcelles boisées ci-après :

COMMUNE	SURFACE PAR COMMUNE (en ha)
TOTAL DE LA SURFACE	

IMPORTANT : Pour l'assurance responsabilité civile et la défense « recours-conseil » couvrant votre propriété, GROUPAMA demande impérativement :

- Le nom exact du propriétaire légal (personne physique, S.C.I., Groupement Forestier...).
- La surface boisée totale pour chaque commune, sans quoi la couverture du risque n'est pas possible.

3. Paye ma cotisation en fonction de la tranche de surface ci-dessous^(*) :

(*) Assurance Responsabilité Civile comprise en formule exploitant.

13 € pour une surface inférieure à 5 ha (dont 8,50 € pour l'Association, 2,50 € pour l'Assurance Responsabilité Civile et le Syndicat des Propriétaires Forestiers d'Alsace et 2,00 € pour notre fédération régionale Forestiers d'Alsace).

22 € pour une surface comprise entre 5 et 9.99 ha (dont 16,00 € pour l'Association, 4,00 € pour l'Assurance Responsabilité Civile et le Syndicat des Propriétaires Forestiers d'Alsace et 2,00 € pour notre fédération régionale Forestiers d'Alsace)

Par :

chèque bancaire de _____ € (à l'ordre de Association forestière de la vallée de la Bruche).

virement bancaire au CIC Est- agence CIC LABROQUE-SCHIRMECK (FR76-3008-7330-2600-0202-5550-148).

Fait à _____ Le ____ / ____ /2016

Signature :

Bulletin à retourner à :

Association forestière de la vallée de la Bruche
Mr FONCK Bertrand
114 Grande rue
67130 SCHIRMECK

Tout nouveau membre peut demander une copie des statuts au Président de l'Association